

# Saint-Pierre-de-Côle infos

Bulletin municipal

Janvier 2020

## Projet immobilier

Profitant de la mise en vente d'une maison et d'un terrain constructible attenant à la place de la mairie (*photo ci-contre*), le conseil municipal souhaite élaborer un projet visant à réhabiliter le centre bourg par la construction de logements et de locaux pouvant accueillir des professionnels de santé.

Le but est de redynamiser la commune et favoriser l'arrivée de familles en leur proposant des logements adaptés au mode de vie et au confort attendus aujourd'hui.

Il répond également au souci de réhabiliter le bâti ancien et d'assurer la pérennité des services publics (école, poste) et des commerces existants.

Il permettrait enfin de répondre aux besoins de la population avec l'installation d'un professionnel de santé.



Pour l'heure, le projet est confié à l'Établissement public foncier régional de Nouvelle Aquitaine (EPFNA) compétent qui assurera le portage juridique et administratif du projet : il sera, dans un premier temps, chargé d'exercer le droit de préemption sur les parcelles concernées (C 121-909-903).

---

## Réduire et recycler les déchets

**La planète produit 2,01 milliards de tonnes de déchets urbains solides chaque année. Á l'échelle mondiale, seulement 13,5% des déchets sont recyclés et 5,5% des ordures sont compostées. En France, chaque année, un habitant produit plus de 500 kg de déchets. 20 kg de nourriture par habitant partent à la poubelle dont 7 kg de denrées alimentaires encore emballées. Soit un gaspillage d'environ 400 € par foyer et par an.**

Mieux gérer les ordures ne revient pas seulement à optimiser leur collecte. Le problème doit être traité à la source. La réduction des déchets commence dès l'acte de consommation. En achetant malin, en conservant bien ses aliments, en cuisinant astucieusement, nous évitons de jeter des aliments et réalisons de vraies économies. Privilégions des produits dont le transport est limité, comme les productions locales ou de saison, le conditionnement avec peu d'emballages.

Une étude montre que grâce à 10 gestes de prévention ceux-ci ont réduit de 22 % les déchets en 2 mois.

Ainsi le flux des déchets résiduels est passé de 88 kg par personne et par an à 63 kg. Le poids des déchets destinés au tri (verre, plastique, papier) a également diminué de 10 kg (de 71 à 61 kg par personne et par an).

Voici les dix gestes de "prévention" préconisés :

- 1. Privilégier le bon conditionnement et les produits avec moins d'emballage :**
- 2. Utiliser des sacs réutilisables pour faire les courses**
- 3. Mettre un autocollant Stop Pub**
- 4. Utiliser les produits jetables uniquement à bon escient**
- 5. Limiter les impressions papier**
- 6. Boire de l'eau du robinet**
- 7. Économiser les piles ou utiliser des batteries rechargeables**
- 8. Réutiliser ce qui peut l'être**
- 9. Fabriquer son compost**
- 10. Choisir des produits avec des labels environnement.**

## Infos pratiques

### • Mairie

Le Bourg 24800 Saint-Pierre-de-Côle  
Tél : **05 53 62 31 14** ; Fax : **05 53 62 09 03**  
Accueil du public : du lundi au vendredi  
de **9h00 à 12h00**.

### Permanences :

**Franck Besse**, maire : sur rendez-vous

**Site internet** : *saint-pierre-de-cole.fr*

Alimentation, mise à jour : Jacques Minier.

• **Cantine scolaire** : **05 53 62 21 16**

• **École** : **05 53 62 21 17**

**Accueil périscolaire (garderie)** : ouverte de **7h30 à 8h50**  
et de **16h30 à 19h00**

Tél : **05 53 62 21 18**

### • Agence postale communale

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de **9h15 à 11h50**

### • Déchetterie de Thiviers (horaires)

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de **08h30 à 12h00** et de **13h30 à 18h00**. Mardi de **13h30 à 18h00**.

### Urgences

Depuis un fixe ou un mobile : **112**

ou

**Samu** : le **15**

**Sapeurs-pompiers** : le **18**

**Gendarmerie** : le **17**

Brigade de Thiviers : **05 53 62 28 90**

entre **7h00** et **19h00**

### Défibrillateur :

Il est placé sur la façade de la salle de fêtes. Suivre les instructions figurant sur l'appareil.

### Centre antipoison (Bordeaux) :

**05 56 96 40 80**

**Hôpital de Périgueux** - permanence d'accès aux soins :

**05 53 45 25 25**

**Médecin de garde** : numéro d'appel de nuit (après **20h**)  
et du week-end (du samedi **12h00** au lundi **9h00**) :

le **15** à partir d'un fixe

le **112** à partir d'un mobile

**Pharmacie de garde** (dimanches et jours fériés) :

**3237** (0,34 € la minute).

## État-civil

### ♦ Naissances

- **Amélia LAFORET CORBEAU**, fille de **Sophie, Delphine, Hauria CORBEAU** et de **Sébastien LAFORET**, Guichardie, née le 6 août 2019 à Périgueux

- **Milo, Bruno, Théo Manœuvre**, fils de **Marina Blanchard** et de **Arnaud Manœuvre**, l'Arase, né le 15 décembre 2019 à Périgueux

### ♦ Mariage

- **Maryline Céline HACCART** et **Julien Raymond Junior DESGRAUPES**, Le Montet, le 5 octobre 2019.

### ♦ - Décès

- **Paul GAY**, né le 6 mars 1926, la Bélofie, décédé le 29 juillet 2019 à Saint-Pierre-de-Côle

- **Louis, Francis DEVALETTE**, né le 9 septembre 1937, le Bourg, décédé le 19 août 2019 à Périgueux

- **Bruno, René Désiré DRAMAILLET**, né le 18 octobre 1962, la Bélonie, décédé le 27 septembre 2019 à Périgueux

- **Philippe AUGEIX**, né le 28 décembre 1949, Guichardie, décédé le 24 octobre 2019 à Périgueux

- **Thérèse Agnès Marie-Françoise DECOTTIGNIES**, veuve **FLAMENT**, née le 27 mai 1933, le Bourg, décédée le 17 novembre 2019 à Nontron

- **José Manuel BLANCO MORALES**, né le 6 janvier 1950, le Bourg, décédé le 3 janvier 2020 à Périgueux

- **Brigitte, Marianne PERNOD**, veuve **HELLIER du VERNEUIL**, née le 16 mai 1934, Chatellerie, décédée le 21 janvier 2020 à Champagnac-de-Belair

*Personnes non-inscrites sur les registres d'état-civil de la commune :*

- **Georges LAURENT**, né le 13 mai 1928 à Jumilhac-le-Grand, décédé le 4 septembre 2019 à Périgueux

- **Robert BRUN**, né le 9 mai 1936 à Saint-Pierre-de-Côle, décédé le 17 octobre 2019 à Saint-Yrieix-la-Perche

- **Gabrielle JEANNE BARBÉ** veuve **MORANGE**, née le 21 octobre 1925, décédée le 27 novembre 2019 à Cestas (Gironde)

### Saint-Pierre-de-Côle infos

**Directeur de la publication** : Franck Besse

**Réalisation et mise en page**: Jacques Minier, Daniel Desthomas

**Ont collaboré à ce numéro** : *Comité des fêtes* : Josette Deschamps ; *Club de l'Amitié* : Jeannine Laroussarie et Georgette Carpaczis ; *Anciens Combattants* : Jean-Michel Lahieyte ; *En Val de Côle* : Chantal Gay ; *Les Amis de la Côle et de la Dronne* : Philippe Banchieri ; *école intercommunale* : Anne Lagarde ; *mairie* : Laurence Sallenave.

**Photographies** : Daniel Desthomas, Jacques Minier et les responsables des associations ; **Impression et édition** : Mairie de Saint-Pierre-de-Côle. **Tirage** : 250 exemplaires. **Distribution** : les conseillers municipaux avec Robert Lassimouillas.

## Le mot du maire

L'année 2020 qui commence sera marquée par la fin du mandat de l'équipe municipale que j'ai eu l'honneur et le plaisir d'animer au cours de ces six années.

Je ne ferai pas le bilan des actions et des projets que nous avons menés : nous avons essayé de vous en tenir amplement informés à travers les 12 éditions de ce journal communal.

Quitte à me répéter, je tiens surtout à remercier tous les membres de l'équipe qui m'ont entouré et leurs conjoints (membres du conseil, agents communaux,

équipe scolaire, responsables d'associations, bénévoles, commerçants et artisans,...) pour leur implication et leur engagement. Mais je veux surtout saluer le bon esprit et la bonne humeur qui ont régné tout au long de cette mandature et qui ont permis de mener à bien des projets complexes, à gérer le quotidien et à faire face, parfois, aux situations plus difficiles.

Au nom du conseil municipal, je souhaite à toutes et à tous une excellente année 2020.



*Présentation des vœux du maire aux habitants de la commune, le 5 janvier 2020.*

## Repas des bénévoles

Le 31 août dernier, les membres du conseil municipal avaient convié, entièrement à leurs frais, les nombreuses personnes qui, tout au long de l'année, apportent bénévolement leur contribution au bon fonctionnement et à l'animation de la commune.

Une soixantaine de convives se sont ainsi réunis sous le chapiteau installé au camping pour partager le repas concocté et servi par leurs hôtes.

En préambule, ils avaient assisté à la remise officielle du petit « pont de bois » réalisé et offert à la commune par l'Amicale des Anciens Combattants et qui relie le camping au chemin attenant, et qui est destiné à faciliter l'évacuation rapide de personnes qui en auraient besoin.

Franck Besse, le maire, a pu couper le ruban après avoir entendu le discours plein d'humour et de malice d'un de ses prédécesseurs et membre de l'Amicale : Jean Dubain.



*Inauguration officielle du « petit pont de bois » offert par l'Amicale des Anciens Combattants à la commune. De gauche à droite : Jean Dubain, Franck Besse et Lucien Gardillou.*

## Conseil municipal

### Compte-rendu des délibérations

Il n'y a pas d'obligation légale de publier dans le journal communal l'intégralité des délibérations de chaque conseil municipal.

Le choix a été fait d'en donner une synthèse par thème afin d'en améliorer la lisibilité et la compréhension.

Les comptes rendus complets sont affichés à la mairie ou peuvent être consultés aux horaires d'ouverture de celle-ci.

**Chacun peut également assister aux séances mensuelles qui ont lieu, en général, le dernier vendredi du mois (annoncées sur les panneaux d'affichage public).**

## Vie scolaire

### Situation et évolution de l'école communale

Cette année notre école ne comporte qu'une seule classe à 4 sections (CE1, CE2, CM1 et CM2) avec 27 élèves.

Le CP et les maternelles, avec 15 élèves, sont hébergés à la Chapelle-Faucher. Ce qui fait un total de 42 élèves pour l'ensemble du Rassemblement Pédagogique Intercommunal (RPI). Il y a plus d'enfants passant au collège (CM2 vers 6<sup>e</sup>) que d'enfants entrant en maternelle et ceci conduit à une baisse des effectifs scolaires en primaire lente mais continue.

En 2019, nous nous sommes rapprochés du RPI de Saint-Jean-de-Côle (Saint-Jean-de-Côle, Saint-Martin-de-Fressengeas et Saint-Romain) sur les recommandations de l'inspecteur d'académie.

Les contacts ont débuté en avril 2019 mais n'ont pas abouti. Néanmoins nous avons repris contact avec le maire de Saint-Jean-de-Côle qui est toujours favorable mais qui ne souhaite reprendre le dialogue qu'après les élections municipales.

Nous sommes donc dans l'expectative. Il y a eu une annonce indiquant qu'il n'y aurait plus de fermeture d'école jusqu'à la fin de la mandature présidentielle mais le ministère de l'Éducation Nationale a néanmoins fermé des classes.

Le maire et le conseil municipal sont particulièrement conscients de l'importance du maintien de l'école pour le développement de notre commune et continueront à rechercher toutes les solutions pour la conserver.

### Classe de neige au Mont-Dore

Ce projet qui s'inscrit dans les directives ministérielles de l'Éducation Nationale concernera 25 élèves et 2 adultes. Il nécessite un budget de 6 900 € pour son financement.

La directrice de l'école, Anne Lagarde, a sollicité l'aide financière de la coopérative scolaire, des associations, des entreprises locales et des communes du regroupement pédagogique.

La commune de Saint-Pierre-de Côle décide d'attribuer

une subvention de 500 € pour participer au financement de ce projet.

### Le projet de classe de neige

La classe unique du CE1 au CM2 se rendra à Murat - le-Quaire dans le Puy-de-Dôme du 4 au 7 février 2020. Cette classe de neige a pour but de consolider la cohésion de ce groupe classe si hétérogène en raison des nombreuses classes d'âge, mais aussi l'objectif pédagogique de faire découvrir le milieu montagnard et les sports de glisse (raquettes et ski de fond) difficilement praticables à Saint-Pierre-de-Côle !

En tant que directrice je remercie les municipalités du regroupement pédagogique, les parents d'élèves et leur association, ainsi que les diverses associations de Saint-Pierre-de-Côle qui ont participé financièrement à la réalisation de ce projet.

Anne Lagarde

### Accueil périscolaire

C'est désormais Jocelyne Marsouleau (*photo ci-contre*), habitante de Saint-Front-d'Alemps qui assure l'accueil périscolaire proposé aux élèves de l'école communale. Vingt enfants ont été inscrits pour l'année scolaire et une dizaine le fréquente régulièrement les jours de classe de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

De nombreuses activités éducatives sont proposées par l'animatrice telles que travaux manuels, motricité fine (par ex : nouer ses lacets), cuisine, peinture, réalisation d'un petit livre d'histoire drôles, etc.

Des soirées jeux sont également proposées avec les parents 1 fois par trimestre aux heures de la garderie du soir.



## Conseil municipal

### Cimetière

#### Entretien

La végétalisation de notre cimetière est en évolution. Nous sommes tenus de respecter les chartes « zéro herbicide » et « zéro pesticide » dans notre cimetière et les espaces verts, ce qui a pour conséquence le développement d'espèces sauvages et d'augmenter la nécessité d'entretien.

Afin de faciliter et de réduire l'entretien, il a été décidé d'engazonner les allées latérales avec des semences couvrantes, nécessitant peu d'eau et demandant peu d'entretien car à croissance lente, pour limiter le développement d'espèces indésirables et avoir un aspect plaisant.

Ceci nous permettra de ne plus utiliser des produits pouvant s'avérer dangereux pour les agents qui les utilisaient et de mieux préserver la biodiversité.

Pendant un certain temps le cimetière pourra paraître un peu moins bien entretenu mais à terme celui-ci sera embelli avec des allées vertes et des plantes disséminées sur les tombes abandonnées.

**Attention** : nous avons été amenés, pour semer, de déplacer des poteries de fleurs ou de plantes. Dès que les végétaux seront sortis de terre, il sera possible de remettre les potées en place. Excusez-nous pour le dérangement.

#### Règlement intérieur

Suite à une formation suivie par la secrétaire de mairie, le règlement intérieur du cimetière va être réactualisé et adapté.

#### Gestion des déchets

Il a été observé que les déchets (poteries, terre, plantes et déchets plastiques) étaient jetés « pêle-mêle » dans

les bacs, voire abandonnés.

Il est nécessaire de respecter les consignes de tri que ce soit dans les bacs à disposition dans le cimetière ou bien dans les conteneurs semi enterrés situés à proximité du parking.

Si chacun respecte ces consignes, le cimetière n'en sera que plus joli, le tri final sera amélioré, plus efficace et coûtera d'autant moins aux contribuables que nous sommes.

#### Aménagements

Les travaux de l'entreprise De Oliveira avec la création d'une nouvelle entrée et d'une boucle de retournement sont terminés.

Le portail modifié a été installé dans l'entrée modifiée de même que la haie de clôture pour l'extension du cimetière.



*Le nouveau portail du cimetière récemment posé.*

### Aménagement forestier

#### Débuts des travaux

Le projet d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF) est entré dans sa phase finale. L'entreprise a été choisie.

Le maître d'ouvrage a signé l'ordre de service. Les travaux vont commencer par la phase de préparation de chantiers.

Les propriétaires pourront accéder à leurs parcelles durant les travaux.

#### Engins lourds interdits

Cependant, les travaux de débardages de bois (engins et transport lourds) pourront être interdits pendant une période de quelques mois après la rénovation ou la création des chemins.

## Conseil municipal (suite)

### Éclairage public

L'éclairage public sur la commune relève des pouvoirs de police du maire qui a la faculté de prendre des mesures de prévention, de suppression ou de limitation de l'éclairage. Celui-ci doit prendre en compte la sécurité des usagers, le bon déroulement du trafic routier et la protection des biens et des personnes.

Depuis la loi du 3 août 2019 de mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, il doit aussi intégrer l'objectif de lutter contre la pollution lumineuse et de réduire la consommation d'énergie.



*Certains lampadaires sont allumés toutes la nuit comme celui du carrefour dit des « quatre routes ».*

Considérant que l'éclairage public ne constitue pas, à certaines heures, une nécessité absolue, et qu'il doit être limité au regard de la sauvegarde de l'environnement et de la qualité paysagère, le conseil a demandé au SDE24 (syndicat départemental d'électrification) de faire le nécessaire.

Ainsi des horloges astronomiques ont été installées dans les armoires de commande de l'éclairage public qui gèrent l'allumage et l'extinction automatiques des lampadaires.

Ce dispositif n'empêche pas l'extinction partielle de l'éclairage.

Actuellement, la commune dispose de 88 lampadaires qui fonctionnent comme suit :

Nombre de foyers lumineux : 88

- à allumage permanent : 14 (16%)
- à extinction à 0h30 : 74 (84%)

Le conseil opte pour la gestion suivante :

- à allumage permanent : 16 (18,2%)
- à extinction à 22h30 : 72 (81.8%)

Les abonnements auprès du fournisseur de la commune ont été adaptés pour tenir compte de la puissance des lampadaires installés.

### Personnel communal

#### Effectifs

À la suite du départ à la retraite de Liliane Papin, adjoint technique (cantinière) et de la démission d'Anaïs Zambelli qui occupait son poste pendant son absence pour maladie, il a été procédé au recrutement de Pascale Piquet comme aide cantinière et agent de service polyvalent. Au 1er novembre 2019, l'effectif communal de composait comme suit :

- Secrétaire de mairie : **Laurence Sallenave**, fonctionnaire territoriale, 35h hebdomadaires.
- Cantonnier : **Kévin Bray**, fonctionnaire territorial, 35h hebdomadaires.
- Cantinier et agent polyvalent en milieu rural : **Stéphane Rougier**, contractuel de droit public 35h hebdomadaires.
- Aide cantinière et agent technique polyvalente : **Pascale Piquet** contractuelle de droit public, 18h hebdomadaires

- Gérante d'agence postale communale : **Joëlle Borloz**, contractuelle de droit public, 15h hebdomadaire.



*Pascale Piquet, nouvelle aide cantinière.*

## Conseil municipal (suite)

### Voirie

#### Voirie intercommunale

La Communauté de communes du Périgord Limousin a réalisé un état des lieux du service de la voirie intercommunale, au niveau humain et technique, et a proposé des pistes d'optimisation et d'évolution.

Elle propose d'augmenter le montant des participations versées par les communes de 1,60 € par mètre linéaire actuellement à 3,42 € pour équilibrer son budget.

#### Parc photovoltaïque

La commune a été informée du projet d'extension du parc photovoltaïque récemment mis en service sur son territoire.

La commune percevra une part de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) dont la répartition est la suivante : 25 % pour la commune, 25 % pour la communauté de communes, 50 % pour le département.

#### Limitation de tonnage

Suite à plusieurs incidents dus à des poids lourds sur la D68 (route de Villars) et pour protéger le pont, le directeur adjoint de la DDT de Nontron, après une visite sur place, a décidé de réaliser un comptage pour une éventuelle limitation à 19 tonnes.

#### Aliénation de chemins ruraux

Après les enquêtes publiques qui se sont déroulées du 30 juillet au 14 août 2019 et n'ont donné lieu à aucune observation, le commissaire enquêteur a émis des avis favorables. Dans le respect strict des procédures, le conseil décide donc d'aliéner :

- deux sections au lieu dit **les Braudies**.
- une portion de chemin rural au lieu-dit **la Bélonie**

#### Demandes d'aliénation

Le conseil municipal décide de ne plus céder de chemin rural jusqu'à la fin de la mandature.

---

## Intercommunalité

#### Composition du conseil communautaire

La commune de Saint-Paul-la-Roche demande de porter le nombre de conseillers à 43 soit le maximum autorisé, afin de mieux représenter les communes de taille moyenne et dans la perspective des élections municipales de 2020. Le conseil ne partage pas cette option et refuse de délibérer dans ce sens.

#### Signalétique Happy Habitat

Deux panneaux d'information ont été mis en place pour ce projet lancé par la communauté de communes pour conseiller gratuitement les particuliers et les aider au financement de travaux d'amélioration de l'habitat. Pour plus de renseignements consulter le site de la communauté Périgord Limousin : [www.perigord-limousin.fr/vos-demarches-au-quotidien/logement-et-habitat/opah/](http://www.perigord-limousin.fr/vos-demarches-au-quotidien/logement-et-habitat/opah/)

#### Rapport d'activité 2018

Le conseil a pris acte de la présentation du rapport d'activité et du compte administratif de la communauté de communes pour l'année 2018.



*Le nouveau siège de la communauté de communes, place de la République à Thiviers*

#### Changement d'adresse

Les statuts de l'intercommunalité doivent être modifiés pour prendre en compte la nouvelle adresse du siège de la Communauté de communes Périgord Limousin désormais installée au 3 place de la République à Thiviers. Le conseil approuve cette modification.

## Conseil municipal (suite)

### Assainissement collectif

#### Extension du réseau à Talussou

Nous avons récemment choisi l'entreprise devant intervenir ainsi que le bureau de contrôle. Notre secrétaire a finalisé les demandes de subventions.

Notre bureau d'étude a demandé à l'agence de l'eau une autorisation de commencer les travaux avant

d'avoir l'accord pour la subvention.

Ensuite, nous signerons l'ordre de service et les travaux pourront commencer. Le renouvellement des canalisations d'eau potable sera effectué conjointement.

Il y aura des perturbations importantes pour la circulation au premier trimestre 2020.

### Questions diverses

#### Ventes de biens

Le conseil a été informé de la vente des biens suivants pour lesquels il a décidé de ne pas préempter :

- Lieux-dits **les Carrières** : parcelles D 1293, 1294, 1523, 1288, 1289 et 1291.
- Lieu-dit **Derrière le Bourg** : parcelle D 1531.
- Lieu-dit **Talussou** : parcelles D 1410, 1412 et 587.

#### Occupation de terrains communaux

Le droit d'occupation précaire de deux terrains agricoles est renouvelé à M. Pascal Bellard pour une durée d'un an.

#### Chats errants

Dans le cadre de la campagne de stérilisation de chats errants dans le bourg, 3 chats ont été capturés et stérilisés selon les modalités prévues.

#### Convention SPA

Le conseil approuve le renouvellement de la convention signée avec la SPA (Société de protection des animaux) pour un an. Elle implique une participation de la commune de 345,60 € sur la base de 0,80 € par habitant (432 habitants pour 2020).

#### Cours de Pilates

Le Club de l'Amitié a demandé de disposer de la salle des fêtes le jeudi matin, de 10h30 à 12h, pour y proposer des cours payants de Pilates (gymnastique douce) animés par Linda Lewis, éducatrice sportive.

Considérant que cette personne est rémunérée par les participants, la location gratuite de la salle offerte aux associations communales pour des activités gratuites ou à but non lucratif ne peut être appliquée, et une participation financière trimestrielle est demandée.

#### Tarifs de la salle des fêtes

Après l'acquisition par la commune d'une auto laveuse permettant de réaliser un nettoyage plus efficace de la salle, le conseil décide d'intégrer cette prestation, réalisée par des agents communaux, dans le coût de location de la salle des fêtes (voir tableau ci-dessous).

#### Tarifs de location de la salle des fêtes

##### Location 1 jour

- réunion avec tables, chaises, chauffage : 75 € (habitant) ; 130 € (hors commune)

##### Location 2 jours

- Salle avec tables et chaises : 110 € (habitant) ; 210 € (hors commune)
- Salle avec tables et chaises + chauffage : 130 € (habitant) ; 240 € (hors commune)
- Salle avec tables, chaises + cuisine : 150 € (habitant) ; 270 € (hors commune)
- Salle avec tables, chaises, cuisine et chauffage : 170 € (habitant) ; 320 € (hors commune)
- Forfait couverts, par tranche de 20 : 15 €

Un chèque de caution de 500 € et un versement d'arrhes (50 % de la location) sont exigés à la réservation.

Les associations communales bénéficient de la gratuité, les autres acquittent le tarif « hors commune ».

#### Recettes du camping municipal

Malgré une saison marquée par les intempéries (printemps pluvieux, été caniculaire) les recettes se sont élevées à 2 633 € ( 2 764 € en 2018).

## Conseil municipal (suite et fin)

### Questions diverses (suite)

#### Déchets plastiques de Recymap

Le propriétaire des locaux a reçu une mise en demeure de la Préfecture pour faire évacuer ces déchets. Cela n'ayant pas été fait, celle-ci a mandaté l'ADEME (Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie) qui a fait un appel d'offres pour les faire enlever. Deux opérateurs se sont proposés pour un coût d'environ 75 000 € (information donnée par le liquidateur judiciaire). Depuis nous n'avons plus de nouvelles.

#### Mise en non valeur de créances

Le conseil décide la mise en non valeur de créances non recouvrables à la suite de poursuites restées sans effet.

Cette opération consiste à retirer des budgets communaux concernés les montants en question.

Ces créances, qui courent sur la période de 2007 à 2014, se répartissent comme suit :

- Redevance d'assainissement : 150 €
- Loyers : 6 865 €
- Cantine scolaire : 403 €

Soit un total de 7 418 € sur la période.

#### Dépenses d'investissement

Le conseil donne son autorisation pour l'engagement de 4 000 € au titre des dépenses d'investissement de 2020 pour l'achat de matériel et outillages techniques.

#### Attribution d'un logement communal

Un appartement communal de type T3, libre depuis septembre 2019 est attribué à Léopoldine Pin et Louis Gallard.

#### Participation citoyenne

La Gendarmerie de Thiviers propose de présenter ce dispositif lors du prochain conseil municipal en vue de le déployer sur la commune.

Proposé depuis 2006 dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il vise à renforcer la tranquillité au cœur des foyers et à générer des solidarités de voisinage.

## Infos diverses

### Adressage et numérotation des voies

L'opération consiste à attribuer des noms aux voies (routes, rues, places,...) et à numéroter les habitations. Le projet a été lancé en 2019 et devrait se terminer fin 2020. Le début du travail a consisté à lister toutes les voies, à en définir le sens de circulation pour numéroter les habitations et à proposer des noms. Les élus du conseil municipal ont effectué ce premier travail.

### Consultation publique

La deuxième phase va commencer avec la définition des noms des voies avec l'aide des administrés : pour cela une consultation va avoir lieu du 30 mars au 17 avril 2020.

Les cartes ainsi qu'un tableau des voies seront exposés dans la salle de la mairie et les personnes intéressées pourront prendre connaissance des propositions noms faites par le conseil municipal et pourront, si elles le souhaitent, proposer elles-mêmes des dénominations. Les modalités du choix des noms, définies par le département, seront également affichées avec les cartes. Ensuite, les propositions seront envoyées à l'Agence technique départementale pour validation et mise en œuvre.

### L'Agence Postale communale à votre service

L'Agence Postale communale est ouverte **du lundi au vendredi de 9h15 à 11h50**. Sa gérante, Joëlle Borloz vous y accueille pour offrir les services postaux suivants :

#### Acheter :

- Des timbres
- Des enveloppes Prêt-à-Poster
- Des emballages pour vos colis
- Des services de réexpédition et de garde de votre courrier

**Déposer :** vos lettres et colis

**Retirer :** vos lettres recommandées ; vos colis

#### Effectuer :

Des opérations financières et de dépannage\* :

- retrait d'espèces
- transmission de versement d'espèces
- mande d'émission ou de paiement de mandat cash

\* réservé aux clients de la Banque Postale

## Vie locale

### Noces de Diamant pour Solange et Lucien

Le 19 janvier 2020, la salle des fêtes était comble pour célébrer comme il se doit les 60 ans de mariage de Solange et Lucien Gardillou.

Après avoir renouvelé, sans hésitation et non sans humour, leurs vœux devant le Maire, Franck Besse, les encore jeunes mariés ont échangé le baiser traditionnel, écouté des messages de félicitation et d'encouragement et accueilli sur scène Renée Bersac, témoin de leur union il y a soixante ans.

Une enveloppe surprise leur a été offerte au nom des participants pour prolonger à deux cette célébration (vol en montgolfière, séjours, voyages,...)

Puis ils ont lancé le bal en entamant une valse accompagnés par l'accordéon de Martine, avant que tous les danseurs les rejoignent sur la piste.

Ensuite, nous avons sablé le champagne en dégustant les nombreuses douceurs préparées par Solange, ancienne chef étoilée.



*Solange et Lucien accueillent leurs nombreux invités...*



*Solange remercie Renée Bersac, témoin de leur mariage.*



*... et renouvellent leurs vœux devant M. le Maire.*



*Les mariés lancent le bal ... plus tard, une chenille réunit tous les participants.*

# La vie des associations

## Club de l'Amitié

Voici le bilan de l'activité de l'association, forte de plus de 100 membres, au cours du dernier semestre 2019.

**15 août:** La brocante annuelle du comité des fêtes. Quelques gouttes de pluie pensaient nous gâcher la journée, mais c'était sans compter sur la bonne odeur de crêpes, réalisées sur le stand du club. Grâce aux commandes passées de bonne heure le matin, nous avons pu admirer plusieurs volontaires faire sauter les crêpes jusqu'au milieu de l'après-midi.

**8 septembre :** La paella est devenue un rendez-vous très attendu.

Toujours aussi bonne, de plus en plus de convives, dans une ambiance détendue et agréable. Entre jeux divers (belote, scrabble, quilles, pétanque) ou promenade, la journée passe trop vite. Le rendez-vous est pris pour l'année 2020.

**20 octobre :** Repas annuel.

Toujours aussi convivial, surprenant et hilarant. Les décoratrices font un travail formidable, et les «artistes» s'entraînent pendant des mois pour vous divertir. La vente de calendriers appréciés a clôturé cette journée. Nous en profitons pour remercier Serge Deudon qui, cette année, était le photographe et Lucien Gardillou pour le prêt du véhicule. Encore Merci.

### Marchés de Noël

07 Décembre : Lempzours

08 Décembre : La Chapelle-Faucher

15 Décembre : Agonac

Nous avons vendu des objets de Noël, faits-main lors des activités du mardi après-midi. L'expérience sera à renouveler.



*Le stand des crêpes du 15 août.*

### Dates à retenir

- **Galette des Rois** : Dimanche 26 Janvier 2020
- **Chandeleur** : Dimanche 16 Février 2020
- **Loto** : Dimanche 01 Mars 2020
- **Sortie sur la journée** : Avril, date à déterminer
- **Repas de la marche** : Samedi 16 Mai 2020
- **Sortie sur la journée** : Juin, date à déterminer
- **Pique-nique au camping** : Juin.

D'autres rendez-vous pour les membres

- Les **Lundis**, 17h à 18h, défoulement musical animé par Pascale Piquet .
- Les **Mardis**, 14h, atelier loisirs créatifs, animé par : Michelle Deudon .
- Les **mercredis**, 17h atelier d'Occitan, animé par Marie-Claude. Lahieyte
- Les **jeudis** après-midi : 14h-17h, jeux divers : belote, chiffres, lettres, etc.....
- Le 3<sup>e</sup> **Samedi** du mois, randonnée pédestre menée par Robert Lassimouillas et Paulette Demarthon .

## Société de chasse de la Renardière

2019 s'achève et la Société de chasse la Renardière vous a proposé fin Novembre sa soirée à thème Oriental.

C'est avec plaisir que nous poursuivons en tant qu' Association de la commune, cette aventure qui a revu le jour en Novembre 2016. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui œuvrent à ces soirées, mais également à souligner l'entraide qui se crée petit à petit entre les différentes associations de la Commune. Ces repas que nous organisons sont des moments où les gens qui s'y retrouvent, partagent des liens amicaux, chaleureux, remplis de convivialité.

La Société de Chasse la Renardière vous adresse tous



*Les tables sont fin prêtes pour accueillir les nombreux invités du repas proposé par la société de chasse.*

ses vœux pour les fêtes de fin d'année 2019, et ses meilleurs vœux pour 2020.

*Le président Francis Aubin*

# La vie des associations

## Club de l'Amitié

### Lo Talher d'occitan de Sent-Peir-de Còla

Lo talher occitan de Sent Peir comencet quò fai un an. Daus uns son qui dempuei la debuta , d'autres dempuei quest' annada e los darniers chaban de 'ribar. Daus uns, maitot daus unas, an pas bric mestier d'aprener lo parlar, d'autres son debutants.

Sem qui per platussar, legir, e tanben aprener un pauc de gramatica, de conjugason, beure una tassa de te o de tisana.

Lo talher se debana tots los dimecres a cinq òras de l'enser, dins la mairaria.

Mercejam plan la Maria-Clauda que fach lo cors, lo club de l'Amistat e la Municipalitat que nos aculhissen.

La lenga que estudiam es la que se parlava dins lo ravers, qu'es de dire l'occitan Perigord- Lemosin. Sortem de Sent Peir, Daus Champs, d'Eyvirat, Villars, etc... mas tanben de Paris, de Jersey, i a quitament un Gascon...fau de tot per far un monde. Quò es la diversitat, e, jurtement, a queu moment que se n'en parla beucòp quò podrià èsser de bon far per exemple de botar bilingües los noms dos vilatges o de las ruas .

*Lo talher*

### L'atelier d'occitan de Saint-Pierre-de-Côle

L'atelier d'occitan de Saint-Pierre a commencé voilà un an.

Certains sont là depuis le début, d'autres depuis cette année, et les derniers arrivent juste. Certains, et aussi certaines, n'ont pas du tout besoin d'apprendre le parler, d'autres sont débutants.

Nous sommes là pour bavarder, lire, et aussi apprendre un peu de grammaire et de conjugaison, boire une tasse de thé ou de tisane.

L'atelier se tient tous les mercredis à cinq heures de l'après-midi, dans le bâtiment de la Mairie.

Nous remercions bien Marie-Claude qui fait le cours, le club de l'Amitié et la Municipalité qui nous accueillent.

La langue que nous étudions est celle qui se parlait dans les environs, c'est-à-dire l'Occitan Périgord-Limousin.

Nous venons de Saint-Pierre, de Champs-Romain, d'Eyvirat, de Villars, etc. Mais aussi de Paris, de Jersey. Il y a même un Gascon... il faut de tout pour faire un monde.

C'est la diversité et justement, en ce moment où on en parle beaucoup, ce pourrait être l'occasion, par exemple, de penser à mettre des noms bilingues aux villages ou aux rues

*L'atelier.*

---

## Amicale des pêcheurs

La saison 2019 aura été un peu particulière de par la météo capricieuse et la répartition aléatoire des périodes pluvieuses. Comme chaque année nous avons effectué des alevinages tout d'abord avec des truitelles Fario juste après la résorption de la poche nourricière en février, et avec des truitelles fario d'environ 5 cm au mois d'avril issues de géniteurs de la Dronne et de la Côte, et fournies par la pisciculture fédérale du Mouleydier. Nous avons réalisé un lâcher de truites « arc en ciel » adultes appelées aussi « truites blanches » par les pêcheurs avant l'ouverture, et un autre pour le concours de pêche fournies par la pisciculture de Fond Pépy.

Une pêche électrique a eu lieu en novembre sur différents points de la Côte pour évaluer le nombre, la taille

et les espèces de poisson présentes dans notre rivière. Nous n'avons pas les résultats définitifs (courant 2020) mais les résultats de visu semblaient positifs.

La qualité de l'eau est correcte selon la flore et les espèces de poissons présentes (goujon et vairons notamment). Le concours au mois d'août s'est bien déroulé avec un nombre de pêcheurs constant et il y a eu de nombreuses prises cette année (météo favorable).

### Cartes de pêche 2020

Les différentes cartes sont en vente à l'Auberge de la Marmite : majeurs départementale (77€ €) ; nationale (100€) ; mineurs 12-18 ans (21€) ; moins de 12 ans (6€), féminine (35€) ; journalière (15€) ; hebdomadaire (33€).

# La vie des associations

## Amicale des anciens combattants

### Commémoration du 11 novembre

Lundi 11 novembre 2019, 11 heures, une éclaircie, la cérémonie commence. Le maire, ses adjoints, les conseillers, la présidente du club de l'Amitié, notre ami Giles Rothwell représentant de la communauté britannique entourent Lucien Gardillou. Les enfants des écoles et leur institutrice sont en face ils interviendront un peu plus tard. Ce sont d'abord les dépôts de gerbes, minute de silence, levée des couleurs et hymne national. Jean Dubain donne lecture du message de la Secrétaire d'état chargé des anciens combattants.

### Des séquelles terribles

101 ans après, le texte évoque l'immédiat après guerre : « la démobilisation poursuit sa lente progression. Les poilus retrouvent leur foyer, leur famille et leur commune. Ils découvrent une vie bouleversée, une France transformée par une épreuve de quatre années et de profondes séquelles... ». Dans notre commune ou 28 soldats sont morts, on trouve évidemment trace de ces souffrances parmi ceux qui sont revenus. Boulestin dit Plume, Louis Laville, reviennent unijambistes, Camille Bersac, Paulin Gay ont perdu un bras ou son usage, Jean Combeau, gazé, est malade du poumon. Presque tous reviennent comme eux marqués à tout jamais.

### Hommage aux soldats morts dans les opérations extérieures au territoire

Le texte rend hommage aux jeunes soldats récemment morts dans « les opérations extérieures », ils sont 232 dans les vingt dernières années. Les noms sont énumérés, ceux de Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello,

sous-officiers des commandos marine tués au Burkina-Fasso le 8 mai dernier pour libérer des otages, celui du dernier d'entre eux Ronan Pointeau qui avait des attaches familiales à Saint-Astier où vit son père et à Lalinde où vit sa grand-mère.

### L'institutrice et ses élèves

Les enfants de l'école font l'appel des morts, lisent les poèmes.

Pendant la guerre déjà l'instituteur quand il n'était pas au front, gérait à l'arrière les « séquelles » déjà visibles. Il avait dans sa classe de petits orphelins. Souvent secrétaire de mairie, il se tenait aux côtés du maire pour annoncer les décès et on pourra lire, page 25 de la brochure « 14 18 les Poilus de Saint-Pierre-de-Côle » le témoignage consacré à celui de notre commune. Ce dernier se félicitait du « bon esprit » gardé par les habitants face à la terrible épreuve et rendait compte des actions de solidarité envers les soldats et pour l'accueil de réfugiés Belges.

Aujourd'hui, l'institutrice est là, faisant porter à ses élèves le message de paix. Cette présence est précieuse, elle se fait rare, ne serait-ce que parce que les écoles disparaissent. Souhaitons les voir encore longtemps à nos côtés.

Lucien Gardillou termine la cérémonie en remerciant les enfants et leur maîtresse.

### Rendez-vous

Les anciens donnent rendez-vous pour les traditionnels banquets du 8 mai et du 14 juillet 2020.



Les élèves de l'école lisent des messages de paix avant d'entonner la Marseillaise

# Vie des associations

## Comité des Fêtes

### Rendez-vous

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous pour la saison 2020 :

- Samedi 4 avril : **théâtre** (troupe de Champcevinel) à 20h30 à la salle des Fêtes
- Samedi 11 avril : **concours de belote** à 20h à la salle des Fêtes
- Samedi 20 juin : **feu de Saint-Jean** à 19h00 au camping
- Samedi 4 juillet : **marché des producteurs locaux** à partir de 17h place de la mairie
- Samedi 1er et dimanche 2 août : **Fête Patronale**
- Samedi 15 août : **Vide grenier** place de la mairie.

## Les Bel'mines et Troubad'occ

### Chaque soirée d'hiver

Samedi 19 décembre dernier, à la salle des fêtes, les deux associations locales les *Bel'Mines* (Champagnac-de-Bel-Air/Saint-Pierre-de-Côle) et *Troubad'occ* (Saint-Jean-de-Côle) ont proposé à leurs nombreux invités une *Soirée d'Hiver* au programme copieux et très chaleureux.

Après Tango, virage poétique, une comédie enlevée inspirée des fables de la Fontaine proposée par un couple d'acteurs de *La Compagnie du Sûr Saut* de Bordeaux, les sept musiciennes du groupe *Las Gabachas de la Cumbia* de Poitiers enflammaient la salle et faisaient bouger les danseurs aux rythmes endiablés de cette musique sud américaine très populaire, entre autre, en Colombie.

C'est le trio *Red River Stone* de Limoges et Nantheuil qui concluait la soirée au son puissant de leur metal rock.

Pendant les intermèdes, le buffet proposait vin chaud, bières artisanales, croque « raclette » et soupe à l'oignon. Une expérience à renouveler !



*Pièce de théâtre (en haut à gauche), musique sud américaine dansante (au centre à droite et ci-dessus) et metal rock (ci-contre) : un programme copieux*

# Histoire communale

## L'arrivée de l'électricité à Saint Pierre et aux environs

L'arrivée de la fée électricité dans la commune remonte à plus d'un siècle (1913) et a connu des péripéties diverses, reconstituées ici d'après des témoins.

### Les souvenirs de Maurice

On ne peut dire quelques mots sur l'arrivée de l'électricité à Saint-Pierre-de-Côle sans consulter Maurice Ri-douin, ancien habitant du moulin de Trépart.

Voici ce qu'il nous a confié : C'est en 1913 que le propriétaire de Trépart, M. Maury-Larivière fait procéder à la réfection du barrage et à l'installation des turbines, de la génératrice et de la ligne pour alimenter le bourg. Le coût de l'installation est de 90 000 F. La production était de 5 000 W maximum.



Au moulin de Trépart, la bâtisse abritant le matériel de production d'électricité porte la mention :

« Construit en l'an 1913 par les ordres de M. Pierre Maury-Larivière »

Le bourg est désormais éclairé à l'électricité. L'idée d'utiliser l'énergie cinétique de l'eau pour créer de l'électricité remonte aux années 1880. Ces premiers dispositifs de fourniture de l'électricité comme énergie domestique apparaissent alors dans le pays dans de nombreux endroits.

On fournissait une demi-heure après le lever du jour et on recommençait une demi-heure avant le coucher du soleil. Au début il pouvait y avoir un compteur mais le plus souvent il n'y en avait pas, le client souscrivait un abonnement mensuel pour une consommation très limitée. Certains abonnés abusaient, au lieu de quelques ampoules, ils branchaient des appareils tels que des fers à repasser ou même des fours qui sont vite apparus sur le marché, aussi on a posé des limiteurs qui coupaient en cas de surconsommation. Au début c'était rentable puis ça l'est devenu de moins en moins.

### La mort du petit cheval et les enfants terribles

Dans les années trente, l'électricité a commencé à se répandre dans les environs. Quelques anecdotes en font échos dans la presse.



Des éléments de la turbine et de la génératrice sont toujours en place à Trépart.

Ainsi le 21 janvier 1934, à Puy Joubert commune de Saint-Jean-de-Côle, une violente tempête abat un noyer qui, dans sa chute brise des fils électriques du réseau rural de la commune. M. Albert Fournier passe quelques instants plus tard sur le chemin avec son cheval. On lit dans le journal : « La bête heurta les fils qui jonchaient le sol et fut électrocutée. Quant-au propriétaire il n'a heureusement aucun mal. »

Le 2 décembre 1936 dans la rubrique Thiviers : « Depuis environ un mois il ne se passe pas une journée sans coupure de courant... il paraît (nous ne pouvons pas dire autrement puisque nous n'en sommes pas sûrs) que... des garnements lancent des pierres sur les isolateurs... Aussitôt les lampes s'éteignent, les moteurs s'arrêtent, la plupart du temps ces faits se produisent vers 5 heures du soir... Ces garnements risquent de faire tomber les fils à terre ce qui serait aussi dangereux pour eux que pour quiconque. »

C'est la période où l'on a encore peur de l'électricité, elle risque selon certains de provoquer des incendies... Le dimanche 22 novembre 1936, sous le titre « Saint-Pierre-de-Côle. La question de l'électricité » la commune fait la une. « Dimanche dernier 8 novembre, eut lieu une réunion extraordinaire du Conseil municipal pour régler la question de l'éclairage électrique de la commune... Disons tout d'abord que tout le monde ici reconnaît les très grands services rendus à la population du bourg et des environs immédiats par M. Maury-Larivière. Depuis de longues années nous sommes éclairés à l'électricité .... Depuis que la ligne à haute tension

## Histoire communale (suite)

### L'arrivée de l'électricité à Saint Pierre et aux environs (suite de la page précédente)

*passé chez nous pour aller éclairer d'autres localités on a découvert que la lumière de Trépart laissait vraiment à désirer. Il est tout à fait certain qu'une sérieuse amélioration est devenue possible. Avec la haute tension, devient également possible l'éclairage des villages. Avant de s'affilier au syndicat d'électrification du nord de la Dordogne, il fallait résilier le bail qui liait la commune et M. Maury-Larivière. (...) à la majorité moins une voix et après de nombreuses mises au point, le conseil municipal a racheté à M. Maury-Larivière son droit de concessionnaire pour la somme de dix-sept mille cinq cent francs et a demandé à être rattachée au syndicat intercommunal d'électrification, afin que la totalité de la commune puisse être éclairée.»*

#### **Saint-Pierre était-elle vraiment en avance ?**

L'avance de Saint-Pierre était indéniable au départ, on lit dans le même article : « Depuis de longues années nous sommes éclairés à l'électricité alors que les communes voisines, il y a encore deux ou trois ans étaient encore au pétrole ou aux bougies. » mais le tournant de 1936 correspond à la nécessité de ne plus se contenter du bourg mais d'alimenter tous les villages. À la Dorétie à Lempzours où habite Marcel Gueynaud elle est arrivée avant la guerre. Selon lui la moitié Est de la commune est équipée, il y a l'électricité jusqu'à Fauconnie mais pas aux Termes.

Jeune, quand à la même époque il allait « veiller » à La Rivarie ou à la Bellonie, à Saint-Pierre donc, on s'éclairait encore avant-guerre à la lampe à pétrole ou l'acétylène.

#### **Le syndicat intercommunal d'électrification du nord de la Dordogne**

Les délibérations du conseil jalonnent dès lors un long chemin qui va jusqu'à l'après-guerre.

Le 24 janvier 1937 le conseil municipal donne l'impulsion décisive, il délibère pour demander à être rattaché au syndicat intercommunal d'électrification du nord de la Dordogne. Assistent à la séance, M. Barbut (maire), Clergeaud, Sigaud, Dussutour, Bonnefond, Delage, Rebière, Combalier et Vacher ; absents : Lacour, Bouscouzareix et Hellier-Duverneuil. Le 25 octobre 1937 Saint-Pierre est « rattaché provisoire » au syndicat intercommunal d'électrification du nord de la Dordogne, le 5 mars 1939, les enquêtes étant effectuées et les communes constitutives du syndicat ayant donné leur accord, le conseil sollicite le rattachement définitif. MM Barbut et Sigaud seront les premiers représentants de la commune dans le syndicat intercommunal.



*Jean-Michel Lahieyte, féru d'histoire locale, lors d'une conférence qu'il a donné fin 2019 sur la grève des battages de l'été 1943 à la bibliothèque de Thiviers*

#### **Le coup d'arrêt de la guerre**

Solange Goinaud, veuve Girardeau habitait Forêt, elle se souvient des poteaux prêts à être plantés mais qui restèrent posés au sol pendant toute la guerre ; dans les maisons les habitants du village avaient fait poser l'interrupteur et la lampe qui attendirent eux aussi le retour des jours meilleurs.

Lucien Gardillou se rappelle qu'après la guerre ce genre d'installation dépassé techniquement avait dû être changé avant d'avoir pu servir.

En 1941, le conseil municipal vote un crédit pour équiper le bureau de poste de trois ampoules électriques, en 1942 il s'agit de financer le remplacement des fils conducteurs. (On ne sait pas si cette mesure a rapport avec la vaste campagne de réquisition de métaux non ferreux par l'industrie de guerre allemande).

#### **Après-guerre**

EDF voit le jour en 1946. Le défi est non seulement de réhabiliter le réseau mais de l'étendre à l'ensemble du territoire.

En 1948, il y avait 4 800 km de ligne électrique sur Saint-Pierre. Le conseil municipal continue de désigner régulièrement de nouveaux délégués auprès du syndicat : Maurice Desthomas et Léon Buisson en 1959, Aubin Sigaud et Maurice Guébard en 1944, etc... et en 1963 on délibèrera pour l'éclairage du bourg.

#### **Saint-Pierre aujourd'hui, la transmission du savoir faire**

On trouve dans la commune plusieurs artisans électriciens : MM Vacheyroux, Maurice Ridouin et son ancien apprenti Francis Cheval, tous les trois à la retraite et aujourd'hui en activité : Bruno Blanchard, ancien apprenti de Maurice Ridouin et Gilles Meynard qui a débuté comme employé de Francis Cheval.

*Jean-Michel Lahieyte*